

Intervention Semaine Sociale Wallonie-Bruxelles 12 et 13 Avril 2006

Chères amies, chers amis,

Nous voici donc arrivés au terme de cette 84ème Semaine Sociale du Mouvement Ouvrier Chrétien.

Comme il est de coutume, il revient au Président d'en tirer quelques conclusions, et de commenter l'actualité politique et sociale du moment.

C'est pour moi une première, et je vais donc me livrer à cet exercice qui fait désormais partie des traditions bien ancrées de notre Mouvement.

Mais d'abord, je voudrais donner la parole à quelqu'un qui va nous parler au nom de toutes celles et de tous ceux qui, comme lui, ont fui la misère, la pauvreté, la persécution qui étaient leur lot quotidien, pour venir chez nous dans l'espoir d'y trouver l'opportunité de participer à un mieux-être collectif. En lieu et place de cet accueil que notre responsabilité de pays riche nous met en devoir de leur offrir, ils ont trouvé ici la file d'attente devant une administration souvent incompréhensible pour eux, des procédures longues et complexes qui les maintiennent dans l'ignorance de leur avenir, et au bout du compte souvent la clandestinité qui les condamne à l'exploitation, par un travail sous-payé et non déclaré, et un logement précaire et insalubre.

Avec d'autres, ... a refusé cette situation intolérable et a décidé de se mobiliser pour réclamer que l'Etat belge respecte tout simplement les droits de l'homme en apportant une réponse humaine à leur détresse. Je lui cède donc tout de suite la parole. (...)

Ce qui est en train de se passer dans les églises est le résultat de l'incurie généralisée qui est le fait du cabinet des affaires intérieures depuis plusieurs années, en fait depuis l'opération de régularisation effectuée par le Gouvernement précédent. Tous ceux qui suivent de près la situation des sans papier et candidats réfugiés de ce pays l'avaient prévu : si rien n'était fait pour améliorer le fonctionnement

de nos services, et pour les obliger à travailler dans des délais raisonnables, on assisterait à de nouveaux drames humains. Ce qui se produit aujourd'hui ne doit pas étonner le Gouvernement. Mais il est donc aussi responsable d'apporter une réponse démocratique, humaine et respectueuse de notre devoir d'asile.

Avec nos amis de l'ACW, nous avons pris une position commune : c'est important dans un pays où chaque problème prend une couleur communautaire, et où nous savons le profit électoral que le Vlaams Belang cherche à tirer de la situation en répandant ses idées nauséabondes et ses mensonges sur le compte de la détresse des sans papier.

Il était important pour nous de marquer notre unité de Mouvement Ouvrier face à un problème qui doit dépasser les tensions communautaires tout simplement parce que la détresse d'un sans papier à Charleroi est évidemment la même que celle d'un sans papier de Bruxelles ou d'Anvers, c'est-à-dire insupportable dans une démocratie.

Nous réclamons du Gouvernement fédéral qu'il mette en place un dispositif pour répondre à la situation qu'il a lui-même créée, puisque, si le nombre de candidats réfugiés a considérablement baissé ces dernières années, un grand nombre de ceux qui se sont présentés il y a 2, 3 ou 4 ans vivent aujourd'hui dans notre pays et sont toujours dans l'attente d'une réponse durable à leur situation.

Pour nous, la solution est finalement assez simple et demande seulement un peu d'humanité et surtout de la volonté politique: confirmer et élargir les critères, clairs et objectifs, qui doivent permettre à ces personnes de vivre parmi nous (lorsqu'ils ont dépassé une certaine durée de procédure, une durée de séjour, leur parcours professionnel, scolaire, les liens sociaux et familiaux, etc.), et prévoir un mécanisme permanent selon lequel une instance habilitée aura la mission de régulariser leur situation en fonction de ces critères.

Il ne s'agit donc ni d'une régularisation « massive » comme le disent à tort certains partis politiques afin d'effrayer la population, ni d'un irresponsable appel à accueillir aveuglément tous les flux migratoires qui convergeraient vers notre pays : il s'agit tout simplement de notre

devoir d'hospitalité et d'asile, de respect de la dignité des êtres humains, et des règles internationales auxquelles notre pays a souscrit.

Venons-en maintenant à quelques enseignements politiques de ces deux journées.

Votre participation, très nombreuse, à cette Semaine Sociale est pour nous un encouragement à faire du problème du logement une priorité de notre action sociale.

Nous devons dire et redire avec la plus grande fermeté que le droit au logement est un droit fondamental de l'être humain, et que la situation actuelle de notre pays, où ce droit n'est pas respecté pour un nombre croissant de nos concitoyens est absolument insupportable : il est de la responsabilité des politiques de prendre les mesures décisives qui doivent changer cette situation, et cela revêt un caractère d'urgence.

Nous avons bien vu tout au long de ces deux journées que le logement est une question centrale du développement durable, car il est au carrefour du social, de l'économique et de l'environnemental.

Il est un enjeu démocratique d'égalité sociale : alors qu'il est un droit fondamental de l'être humain reconnu dans notre constitution, les intervenants ont bien montré que la part des frais de logement dans le budget des ménages est en croissance forte (et proportionnellement plus pour les ménages les moins favorisés), et que cela conduit à une exclusion et une ségrégation des catégories les plus fragilisées de la population.

Il est aussi un enjeu économique, car c'est un secteur porteur de très nombreux emplois, actuels et potentiels si les choix politiques sont faits en matière de fiscalité, notamment, pour encourager la réhabilitation et le développement du parc immobilier. Je pense par exemple, à quelque chose qu'a évoqué ce matin Josette Neunez : comment assurer l'entretien des logements occupés par des personnes âgées propriétaires, qui ne savent plus faire face elles-mêmes aux petits travaux devenus nécessaires et ne trouvent pas une réponse financièrement supportable pour elles du côté des professionnels ?

Il a enfin un impact environnemental extrêmement important, puisqu'il comprend des questions d'aménagement du territoire, de mobilité, d'économies d'énergie.

Ces derniers mois, les déclarations à cet égard se sont multipliées, et cette question semble être devenue une priorité de toutes les familles politiques. La Ministre de la Justice a lancé son projet d'un blocage des loyers, mais on aimerait en savoir plus. Puis le Ministre des Finances a réagi en annonçant lui aussi ses petites idées, fiscales bien entendu, mais on a bien entendu hier Christian Valenduc nous expliquer qu'il n'était pas toujours bon de faire jouer tous les rôles à l'impôt.

Bref, derrière les expressions publiques, il est impératif que les décisions et les actes concrets suivent. Car la difficulté de logement est à la fois une cause et une conséquence de la pauvreté et de la misère sociale : les familles fragilisées du monde populaire sont évidemment les principales victimes du problème de logement, et l'absence de solution à ce problème, en les condamnant à des logements qui ne sont pas appropriés (exigus, vétustes, trop chers, mal situés, etc.) ne fait que les enfoncer davantage dans l'exclusion et la relégation sociale, entraînant l'impossibilité de trouver un emploi ou de suivre un parcours scolaire sans heurt, provoquant des problèmes de santé, brisant les liens familiaux et sociaux.

Nous avons bien vu durant ces deux jours que la demande sociale de logement exige une politique transversale et concertée, entre les différents niveaux de pouvoir politique : il s'agit aussi bien de politiques fiscales que de politiques sociales, du pouvoir d'achat et du prix des loyers, d'une action sur le prix de l'énergie, de l'eau, de l'électricité et d'une régulation du marché immobilier, etc. Or, le moins qu'on puisse dire, c'est que cette action « de concert » tient ces derniers temps plutôt de la cacophonie. Début mars, on apprenait dans le Soir que les groupes de travail censés préparer la Conférence interministérielle annoncée en juillet 2005 ne s'étaient, pour certains d'entre eux, pas encore réunis. Cela n'est pas admissible. Nous savons qu'un problème aussi important et complexe ne sera pas réglé en 6

mois : raison de plus pour ne pas tarder, et pour lancer au plus vite les chantiers.

Des chantiers qui pour nous devraient être nombreux et importants.

Durant ces deux jours, j'ai relevé par exemple :

- la mise en œuvre d'une allocation-loyer, dont Nicolas Bernard nous a montré cette après-midi qu'elle pouvait être une réponse possible à une situation qui est une situation d'urgence
- un programme massif de soutien à la réhabilitation, la rénovation, l'isolation du parc immobilier permettant de rencontrer l'état de vétusté qui a été indiqué par les orateurs d'hier
- un mécanisme, par exemple via le fonds des communes, permettant de compenser financièrement l'effort fait par les communes qui accueillent des ménages à faible revenu et qui payent donc moins d'impôt
- une réforme de la fiscalité sur le modèle scandinave, qui permette de taxer les revenus locatifs réels nets, et qui applique un même taux d'imposition à tous les revenus de capitaux, mobiliers et immobiliers comme l'a suggéré Christian Valenduc
- et pourquoi pas, comme l'a évoqué Etienne Struyf, considérer que le droit au logement est un droit aussi vital que le droit à la sécurité sociale, ce qui devrait obliger le pouvoir public à refuser de confier aussi largement au marché privé la concrétisation de ce droit et à introduire de manière substantielle les régulations indispensables ?

De telles décisions politiques montrent bien, et je rejoins totalement Fabrice Eeklaer lorsqu'il l'indiquait hier, que en matière de logement comme dans toute autre matière, il y a une politique de gauche et une politique de droite. Et que même s'il y a bien sûr débat et nuances au sein même des forces de gauche, c'est cela qui permet de comprendre que l'éparpillement des compétences sur le sujet et les oppositions idéologiques conduisent aujourd'hui à une absence de politique cohérente et volontariste en la matière.

Toutefois, je voudrais aussi vous inviter, chères amies et chers amis, à considérer que ce problème ne peut être le seul problème des

responsables politiques. Car c'est une question qui exige la mobilisation de la société toute entière, et nous avons donc comme mouvement social notre propre part de responsabilité.

Nous devons jouer notre rôle de militant pour l'égalité et la justice sociale dans le domaine du logement. Je crois que les témoignages apportés durant ces deux jours ont bien montré que, pour mener à bien ce chantier, les formes d'engagement sont multiples et l'apport de chacun est indispensable.

Saisissons les opportunités qui s'offrent à nous pour concrétiser les orientations suggérées par cette Semaine Sociale et en particulier, celle des prochaines élections communales. Exigeons en particulier de nos communes qu'elles prennent leur part de responsabilité en créant du logement public, et refusons que, pour éviter de déplaire à leur électorat, certaines d'entre elles renoncent à accueillir du logement social sur leur territoire et évitent ainsi d'attirer une population moins nantie; et puis, surtout, car c'est la responsabilité première d'un mouvement social, mobilisons-nous avec les familles et les citoyens à qui le droit à un logement décent est refusé et soyons leur porte-voix politique en amplifiant l'action des associations qui sont auprès d'eux. Je veux me faire ici le relais de l'appel lancé par Paul Trigalet ce matin, pour que nous aidions les locataires à devenir de véritables acteurs de leur droit au logement, des militants du droit au logement, comme ceux qui nous ont apporté leur témoignage et que je tiens une fois encore à remercier.

Le 10 juin prochain, le MOC tiendra son congrès sur les élections communales, et nous présenterons à cette occasion un cahier revendicatif actualisé : il y aura, c'est certain, un volet important sur le logement et le rôle que les communes peuvent jouer à cet égard.

Venons-en maintenant à l'action politique de nos différents gouvernements.

Le Gouvernement fédéral va bientôt entamer la dernière ligne droite de sa législature. Il semble y avoir peu de chances ou de risques, selon qu'on est plutôt partisan ou plutôt adversaire de l'alliance socialiste-

libérale, qu'il n'aille pas jusqu'au terme prévu, même si en la matière, il ne faut préjuger de rien.

Nous avons dit notre peu de sympathie à l'égard d'une alliance rouge et bleue, qui risquait d'être systématiquement empêtrée dans ses contradictions. Mais nous comptons sur les rouges pour se battre et obtenir des avancées significatives sur le social. Aujourd'hui, on peut dire que les ministres socialistes francophones se sont sans doute bien battus, on les a bien aidés aussi, que bien sûr ils n'ont pas obtenu tout ce qu'on aurait espéré d'eux (d'autant plus que sur un certain nombre de sujets, ils se sont eux-mêmes heurtés durement au blairisme de leurs amis SPa) mais que chaque fois qu'ils ont gagné une bataille sociale, ils ont du accepter en contrepartie des horreurs libérales dont on n'a sans doute pas suffisamment mesuré l'impact. Pensons par exemple à l'amnistie fiscale et aux intérêts notionnels.

Sur le plan social, nous nous réjouissons d'une série de progrès qui ne sont pas négligeables, tant sur le plan de la revalorisation de certaines prestations sociales que sur celui du financement alternatif de la sécurité sociale. Mais, dans un cas comme dans l'autre, ce ne sont pour nous que des avancées partielles, qui doivent absolument être confirmées et prolongées par des mécanismes structurels et récurrents. Il en va ainsi, par exemple, de la liaison au bien-être des allocations sociales, comme du financement de la protection sociale par un prélèvement sur les revenus des capitaux.

L'ensemble du paquet de revendications que nous avons soutenu en mai 2001 se chiffrait à 60 milliards de francs belges. Nos services d'étude ont calculé qu'avec les différentes décisions de ce gouvernement (relèvement des minimas sociaux, adaptation au bien-être de certaines pensions, rattrapage des allocations sociales qui avaient subi le plus grand décrochage, comme l'invalidité), on atteindra en fin de législature le montant de 50 milliards. Ce n'est donc pas si mal.

Cependant, le moment est venu de s'interroger de manière plus fondamentale sur nos mécanismes de protection sociale. Il est juste de dire que nous bénéficions d'un système qui a montré ses capacités en permettant de limiter l'évolution de la pauvreté et de la misère sociale.

Mais l'on perçoit aujourd'hui que cette protection n'est pas une assurance tous-risques, et qu'elle n'empêche pas qu'un nombre croissant de familles et de citoyens plongent dans l'exclusion. Les témoignages de cette après-midi sont particulièrement exemplatifs à cet égard. L'on doit donc veiller à assurer la pérennité de notre sécurité sociale sur le plan financier comme sur le plan de l'adhésion culturelle de la population. Mais aussi, parce que les risques changent et que le contexte évolue, on doit également réfléchir à une modernisation « par le haut » plutôt que « par le bas » comme, à droite, le préconisent ceux qui veulent limiter de plus en plus la protection sociale à une fonction de filet minimal de sécurité, chaque citoyen ayant à charge de s'organiser personnellement pour se garantir les moyens d'une vie décente. Au contraire, nous voulons être ambitieux pour la sécurité sociale : moderniser par le haut, c'est donc construire de nouvelles formes de protection sociale, mieux adaptées à l'évolution de la société, répondant aux nouvelles formes de pauvreté et de précarité, en débordant du cadre social-démocrate tout en échappant aux dérives du blairisme et aux pièges de l'Etat-social actif. Il s'agit, comme le dit Robert Castel, de repenser la protection sociale en construisant des systèmes de sécurité et des protections qui colleraient à ces situations de mobilité, d'alternance entre deux emplois, de changement d'emploi, de recyclage, etc. Car pour maîtriser l'avenir, il faut une certaine stabilité du présent. Et que la remontée de l'insécurité sociale, c'est aussi le retour de la vie « au jour le jour ».

Pour garantir l'avenir de notre système de sécurité sociale, nous devons faire trois choses :

- remobiliser l'adhésion citoyenne en multipliant les efforts d'information, et d'éducation permanente ; nous saluons à cet égard des initiatives comme celles qu'ont prises l'UCP et la CNE, ou encore la campagne publicitaire de la mutualité chrétienne sur le thème de la solidarité, ainsi que la campagne initiée par le Ministre Demotte
- mettre en place un financement structurel qui fasse participer l'ensemble des revenus, quelle que soit leur nature, de manière à alléger la part du travail en faisant davantage

- contribuer le capital : pour nous, une Cotisation sociale généralisée reste la meilleure manière d'atteindre cet objectif
- améliorer l'efficacité du système en le modernisant « par le haut », c'est-à-dire en le faisant évoluer vers une meilleure prise en charge des risques auxquels sont confrontés les citoyens aujourd'hui. A cet égard, l'évolution des couples et des familles nous impose de mettre en débat la question de l'individualisation des droits en sécurité sociale, et le vieillissement de la population nous oblige à rechercher les voies d'une assurance-autonomie fédérale.

Ces questions doivent être mises à l'agenda social et politique dès maintenant. Il nous faut préparer la campagne des prochaines élections législatives. Nous savons très bien que la situation sur le plan communautaire sera encore plus difficile à ce sujet que lors des scrutins précédents. Mais notre responsabilité de mouvement social, c'est de maintenir le dialogue avec nos amis néerlandophones pour tenter d'éviter les dérives séparatistes dont ni eux ni nous ne voulons. C'est la raison pour laquelle, au sein de la CSC, au sein de la Mutuelle, et avec nos amis de l'ACW et des mouvements d'éducation permanente, nous avons commencé à réfléchir ensemble à une mobilisation large, comme elle fut menée en 2001, des forces sociales et associatives. Un front social et associatif pour la sécurité sociale, qui établisse le cahier revendicatif à présenter à la prochaine coalition gouvernementale.

Mais, dans ce cadre d'une sécurité sociale modernisée, nous considérons qu'il est impératif que des mesures soient prises en vue d'améliorer l'accès des jeunes à l'emploi, et à un emploi convenable et durable : le sort que réserve notre société à une partie, massive en Wallonie et à Bruxelles, de notre jeunesse est intolérable et nous ne pouvons continuer à accepter que les jeunes du monde populaire soient condamnés au chômage, à des emplois précaires, à des revenus indécents. Tant que cette situation perdure, l'emploi des jeunes doit être l'objectif central de toute politique, le souci politique permanent.

Durant l'année qui lui reste, le Gouvernement violet doit encore montrer qu'il peut continuer à gouverner le pays jusqu'au bout de son mandat, et pour cela il s'est fixé 10 chantiers.

Nous serons particulièrement attentifs à celui qui doit se pencher sur la compétitivité et le pouvoir d'achat.

Pour les mesures qui en sortiront en ce qui concerne le logement, comme je l'ai dit tout à l'heure.

Mais nous veillerons aussi à ce que les décisions relatives au pouvoir d'achat des travailleurs n'oublient pas les pensionnés et les allocataires sociaux, et ne se transforment pas en réforme fiscale bis comme le préconisaient le Premier Ministre et le Ministre des Finances il y a quelques jours. Pour préserver voire relever le pouvoir d'achat, le Gouvernement ne doit pas procéder à une nouvelle réduction des impôts, et ce, pour deux raisons selon nous : d'abord parce que toute mesure de diminution fiscale ne bénéficie qu'aux ménages qui paient de l'impôt, et que donc les familles les moins favorisées (allocataires sociaux et bénéficiaires du CPAS, familles monoparentales, travailleurs et surtout les travailleuses précaires) n'en voient donc aucune trace ; et que d'autre part, réduire l'impôt, c'est diminuer les moyens destinés aux besoins collectifs, et c'est donc faire peser des menaces sur les services qui doivent les rencontrer. C'est donc faire payer deux fois les catégories les plus fragilisées socialement !

L'augmentation de la déduction fiscale pour la garde d'enfants suggérée par Didier Reynders est exemplaire à ce sujet : alors que le problème qui se pose à un grand nombre de parents est celui de la pénurie de places d'accueil, pour leurs enfants de 0 à 3 ans comme pour l'accueil en-dehors du temps d'école, le Ministre des Finances propose ni plus ni moins de faire prendre en charge par la collectivité jusqu'à 50 % des frais de garde consentis par les couples qui trouvent un service de garde pour leur enfant. Ce qu'il faut plutôt faire, selon nous, c'est augmenter les moyens que la collectivité est disposée à mobiliser pour assurer une couverture valable de tous les besoins de garde d'enfants, dans toutes les régions du pays et pour toutes les catégories sociales sans exclusion.

Ce qui m'amène à parler du niveau communautaire et régional. Les accords de majorité en Région et en Communauté avaient éveillé chez nous un grand espoir. Nous avons jugé ces accords ambitieux, et prometteurs, car ils pointaient les vrais problèmes et suggéraient des pistes intéressantes pour les solutionner. Près de deux ans après, c'est peu dire que nous sommes assez amers. Je me limiterai à deux projets-phares de ces accords.

D'abord le contrat pour l'école.

Basé sur un accord signé par tous les acteurs du monde scolaire, les fédérations de parents, les PO, les syndicats enseignants, le contrat stratégique avait une obligation de résultats sur des objectifs ambitieux, et, à nos yeux tout à fait essentiels: l'égalité dans l'école, la lutte contre l'échec scolaire, la mixité sociale.

Aujourd'hui, le sentiment qui nous anime est que le pouvoir politique a reculé face aux réformes importantes qui devraient être en chantier. Je ne suis pas ici en train de dire que la Ministre de l'Education se croise les bras, mais l'impression qui domine, c'est qu'on occupe la scène politique et médiatique avec une série de mesures sans doute novatrices et intéressantes, mais dont la portée politique est somme toute assez mineure, et qu'en même temps, on a renvoyé à plus tard les véritables défis qu'il faut relever pour s'attaquer à l'échec et l'inégalité dans l'école. Réformer l'école pour en faire une école de la réussite et remettre la question sociale au cœur du projet scolaire doivent être les objectifs d'une politique de l'enseignement.

Que fait-on de l'étude commandée à une équipe universitaire sur le projet de bassins scolaires, qui fait une remarquable analyse de la situation et propose des scénarios concrets devant permettre de combattre les inégalités et entre lesquelles le pouvoir politique et les acteurs de l'école devraient faire leurs choix ?

Nous sommes déterminés à refaire de la question scolaire une vraie question sociale, car nous sommes convaincus que les inégalités face à l'école sont à la base de toutes les autres inégalités, comme l'a bien montré le fameux rapport PISA.

Nous voulons rompre le silence dans lequel le monde politique, avec l'accord au moins tacite d'un certain nombre d'acteurs importants du monde de l'enseignement, semble avoir décidé de plonger l'étude universitaire. Si la volonté de certains est de limiter le débat à quelques interlocuteurs autorisés, nous comptons bien faire sortir cette discussion des cénacles d'experts pour en faire un enjeu politique, c'est-à-dire citoyen. Je vous annonce d'ailleurs d'ores et déjà un colloque sur l'école de la réussite et de l'égalité que nous organiserons en octobre ou novembre, et dans lequel la question des bassins scolaires occupera une place centrale.

Un autre sujet qui nous préoccupe, et qui faisait l'objet d'un chapitre entier dans les déclarations des gouvernements régionaux et communautaire, est le pacte associatif. C'est-à-dire ce projet visant à ce que le pouvoir public reconnaisse formellement le fait associatif, clarifie les articulations entre lui et les associations et consolide ces relations.

Nous avons aujourd'hui un calendrier, une méthode de travail, des propositions. Il aura fallu du temps aux gouvernements des régions et de la Communauté pour se mettre d'accord, mais soit. Cela dit, il est urgent que l'on sorte des palabres, des colloques, des débats interminables sur cette question qui est l'un des projets politiques les plus novateurs de ces dernières années. Les pages qui y sont consacrées dans les accords de gouvernement à la Région wallonne et à la Communauté française positionnent ce projet comme l'une des priorités de cette législature. Nous avons, naïvement sans doute, espéré que le Pacte associatif puisse être concrétisé avant les élections communales... Car, ce qui compte pour nous n'est pas de signer en grande pompe et devant les caméras un pacte qui engagerait les partis de la majorité et le monde associatif à proclamer l'union sacrée entre le service public et les associations pour résister à la marchandisation et à la privatisation : ce serait une belle déclaration, certes, mais qui risquerait à nouveau de rester au rang de l'effet d'annonce électoraliste.

Non, ce que nous réclamons, nous, ce sont des actes concrets qui engagent les mandataires politiques où qu'ils soient à respecter

l'associatif volontaire, à considérer l'initiative citoyenne à sa juste valeur, et à garantir une égalité de traitement entre elle et les services développés directement par le pouvoir public. Ce qui compte pour nous, c'est que par la conclusion d'un tel pacte, les partis imposent à tous leurs bourgmestres et échevins, par exemple, de ne pas ouvrir un service communal d'accueil de l'enfance en concurrence directe avec un service créé et géré depuis des années par Vie Féminine ; ou d'accorder au groupe local de la JOC une subvention équivalente à celle que reçoit la maison des jeunes initiée par la commune ; ou encore d'entendre l'interpellation de l'Equipe Populaire ou du comité local du MOC sur le budget communal, et d'accepter d'en débattre publiquement, voire même d'ouvrir les colonnes du journal communal à ce point de vue.

Pour nous c'est cela, le pacte associatif, dans ses effets très concrets, et pour lesquels des recours devraient pouvoir être engagés vis-à-vis de mandataires publics qui refusent d'en respecter les termes. Voilà pourquoi nous aurions aimé que ce pacte associatif sorte des limbes avant le 8 octobre.

Mais nous sommes aussi très irrités de voir que, pendant ce temps, certains ministres régionaux et communautaires mènent des politiques et prennent des décisions qui sont exactement aux antipodes de l'esprit de ce pacte associatif. Car, que constatons-nous aujourd'hui ? On réduit, voire on supprime, sans crier gare les subventions à des associations qui travaillent à l'intégration des personnes étrangères depuis des années ; on met en oeuvre des projets nouveaux en matière d'accueil de l'enfance sans aucune concertation avec les opérateurs de terrain ; on définit une politique culturelle en oubliant systématiquement celles et ceux qui développent la démocratie culturelle et l'éducation populaire ; et puis surtout, on renvoie les associations d'un niveau de pouvoir à l'autre en les invitant à aller sonner à d'autres portes, de manière sans doute à consacrer les budgets à d'autres choses, dont il n'est pas prouvé qu'elles soient socialement plus valables, mais qui sont vraisemblablement plus profitables politiquement. Tout cela, ce sont des comportements qui décrédibilisent à l'avance le futur pacte associatif et qui ruinent la confiance que pouvaient avoir les associations.

Nous attendons donc des partis concernés qu'ils réagissent au plus vite, et que très rapidement, les mesures soient prises pour rectifier le tir et restaurer un climat de confiance avec les associations.

Car, si comme tout le monde, nous avons accueilli positivement les grands programmes économiques que les régions wallonne et bruxelloise ont mis en chantier, nous continuons à considérer qu'il ne peut y avoir de croissance économique au détriment du social : le fameux slogan souvent affirmé, à gauche comme à droite, selon lequel il ne peut y avoir de social dans un désert économique doit aussi pour nous se lire à l'envers : il ne peut y avoir de développement économique dans un désert social.

Voilà, chères amies, chers amis, je voulais ainsi vous indiquer que nous avons encore beaucoup de chemin à faire ensemble. Et, pour conclure, permettez-moi de citer Germain Capelleman, à qui nous avons dédié cette Semaine Sociale, qui écrivait dans l'ouvrage consacré au MOC de Charleroi: « Ce qui est fait est plus par rapport à ce qu'il reste à faire... Il faut en sortir et construire en se débarrassant des erreurs ou des fautes commises, par exemple, en acceptant et en s'installant trop dans le régime économique et social existant. Le Mouvement Ouvrier doit trouver sa deuxième jeunesse. »

Thierry Jacques
Président du MOC